

Date Convocation 08/11/2024	<p>Le 19 novembre Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 18 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Alice MARTIN (arrivée avant la délibération n°2), Corinne VERGNAUD LEBRIS, Jérôme GEAY, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p>PROCURATIONS 3 : Didier MARTIN (à partir de la délibération n°2), Sophie FERRY et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU qui ont donné respectivement procuration à Alice MARTIN, Judith LE RALLE et Line CHARUAU</p> <p>ABSENTS 6 : Emmanuel MAILLARD, Valérie AURIAUX, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Sandrine TARAUD.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
Date Affichage 12/11/2024	
Nombre de Conseillers	
- en exercice 27 - présents 18 - procurations 03 - absents 06	

BUDGET REGIE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : DM N°4 (CHAPITRE 12)

Rapporteur : Michel BOURGERY

Il convient de procéder à une augmentation de crédit au chapitre 012. Au regard de la M4, s'agissant de dépenses de personnel, il convient de prendre une délibération et non une décision du maire

Cette augmentation s'explique principalement par le fait que les agents étant rémunérés depuis le budget principal, il convient de prévoir comptablement un remboursement de salaires qui doit s'opérer chaque année entre le budget principal (recettes) et le budget annexe OM (dépenses).

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4 en vigueur ;

Compte tenu de ces éléments, il convient de procéder aux ajustements suivants :

85113	Mairie de l'Île d'Yeu	DM n°2 2024
Code INSEE	Régie du Service Collecte des Ordures ménagères	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

012 augmentation

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6411 : Salaires, appointements, commissions de base	0,00 €	145 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	145 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	145 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	145 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	145 000,00 €	145 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	145 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	145 000,00 €	0,00 €
D-1641 : Emprunts en euros	145 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	145 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	145 000,00 €	0,00 €	145 000,00 €	0,00 €
Total Général		-145 000,00 €		-145 000,00 €

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 POUR) :

- ♦ **APPROUVE** la décision modificative n°4

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,
Carole CHARUAU